



Reporting en date de 20/09/2024

## EN RÉSUMÉ

#### TICKER BLOOMBERG

RFTREES Index

#### DATE DE LANCEMENT

25/11/2019

## **AGENT DE CALCUL**

Refinitiv

## **UNIVERS DE RÉFÉRENCE**

Actions zone euro

#### **DEVISE**

Euro

## FRÉQUENCE REBALANCEMENT

Trimestrielle

### **DIVIDENDE SYNTHÉTIQUE**

5%

## **CONSTRUCTION** DE L'INDICE

#### • Objectifs de l'indice

L'indice Refinitiv Eurozone ESG Select Index est composé d'actions de la zone euro, sélectionnées en fonction de leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

#### • Méthode de construction de l'indice

Il s'agit d'un indice des marchés actions de la zone euro, calculé, mis à jour et publié par Refinitiv qui présente les caractéristiques suivantes :

- a) Parmi les 200 plus grandes capitalisations boursières de la zone Euro, sont exclues les entreprises les plus controversées selon une notation controverse obtenue par application de la méthodologie développée par Refinitiv, sur la base d'un cahier des charges établi par l'équipe de recherche ESG de Federal Finance Gestion.
- b) Les entreprises restantes sont évaluées selon une notation « ESG » (Environnement, Social et Gouvernance) permettant de classer les entreprises selon l'impact environnemental de leurs activités, la qualité de leurs relations sociales (droit du travail, respect des droits de l'Homme, etc...) et la qualité de leur gouvernance. Les scores ESG sont calculés, mis à jour et publiés par Refinitiv. Les 50 sociétés les mieux notées sont intégrées dans l'indice. Par ailleurs, si plusieurs entreprises possèdent le même score ESG, elles seront toutes retenues au sein de l'indice, qui peut ainsi contenir plus de 50 valeurs.
- c) L'indice pondère de façon équivalente l'ensemble de ses constituants. Ainsi, si l'indice contient 50 valeurs, chaque action représente 2% du poids global de l'indice à chaque date de revue trimestrielle, sans impact lié à la capitalisation boursière.
- d) L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un montant forfaitaire de 5% par an. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement, supérieurs) au niveau du montant forfaitaire, la performance de l'indice en sera amoindrie (respectivement, améliorée) par rapport à un indice à dividendes non réinvestis.

## PROCESSUS DE CRÉATION DE L'INDICE

## Application de différents filtres

Univers d'investissement de départ = 200 valeurs de la zone euro

Filtre extra-financier: exclusion des sociétés controversées

Application scoring

« Top 50 »

Univers de départ = indice Refinitiv Europe composé des 200 plus grosses Market Caps de la zone euro

Sélection rigoureuse des valeurs composant l'indice, basée sur une approche extra-financière.

- Exclusion des acteurs les plus controversés
- Analyse sur les 3 années passées, prise en compte prépondérante des controverses récentes.
- Approche en cohérence avec la philosophe de l'équipe de recherche ESG
- Exclusion à minima des 10 acteurs les plus controvers

#### Filtres ESG basés sur 3 piliers :

- Méthodologie définie par l'équipe de recherche ESG de Federal Finance Gestion
- Scoring des valeurs par le provider de données Refinitiv, sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs définis sur chaque piller « Environnement » « Social » et « Gouvernance ».
- Exclusion des valeurs sans couverture ESG
- Aucun pilier privilégié : approche couvrante « Full ESG »
- Agrégation des scorings obtenus sur chaque critère

Sélection des 50 valeurs les mieux notées (scoring ESG). Taux d'exclusion = 75% des sociétés de l'univers de départ.

#### Création indice ESG sur-mesure :

- L'indice est équipondéré aux dates de rebalancement trimestriel
- Indice Net Total Return : calculé dividendes nets réinvestis diminué d'un forfait fixe de 5%
- Rebalancement trimestriel des valeurs composant l'indice (en fonction du résultat du scoring)

## **COMPARAISON** DES PERFORMANCES



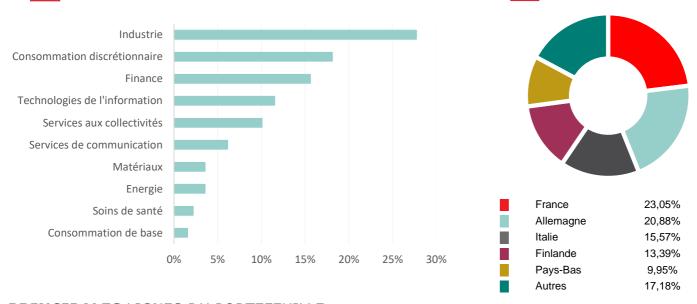
\* base 100 au 25/11/2019

## INDICATEURS DE PERFORMANCES DU PORTEFEUILLE (DEPUIS 25/11/2019)

		Rendement annualisé	Volatilité	Sharpe	Max drawdown
Indice		1,13%	19,84%	0,06	-38,95%
Euro Stox	x 50	5,83%	20,94%	0,28	-38,27%

## **RÉPARTITION** SECTORIELLE

# **RÉPARTITION** GÉOGRAPHIQUE



## PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

Nom	Secteur	Pays	Poids
UCB SA	Soins de santé	Belgique	2,2%
SAMPO OYJ-A SHS	Finance	Finlande	2,2%
SAP SE	Technologies de l'information	Allemagne	2,2%
PRYSMIAN SPA	Industrie	Italie	2,2%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	Services de communication	Allemagne	2,1%
GEA GROUP AG	Industrie	Allemagne	2,1%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Industrie	France	2,1%
INTESA SANPAOLO	Finance	Italie	2,1%
IBERDROLA SA	Services aux collectivités	Espagne	2,1%
NOKIA OYJ	Technologies de l'information	Finlande	2,1%

Sources du document : Bloomberg, Federal Finance Gestion et Refinitiv

Page 2/2

Données arrétées au 20/09/2024



Le présent document est purement informatif et ne constitue ni une offre de souscription, d'achat ou de toute autre transaction portant sur les instruments qui y sont visés, ni un conseil personnalisé d'investissement. Les futurs investisseurs doivent entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer eux-mêmes et/ou avec le concours de leurs conseillers l'adéquation de leur investissement, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui leur sont applicables ainsi que leur sensibilité aux risques inhérents aux intruments financiers.

Refinitiv ne garantit pas la qualité, la précision et/ou l'intégralité de l'indice ou des données qui y comprennent. Refinitiv n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats à obtenir par le licencié, les propriétaires du ou des produit(s) ou toute autre personne ou entité de l'utilisation de l'indice ou de toutes les données qui y comprennent. Refinitiv n'offre aucune garantie expresse ou implicite, et décline expressément toute garantie de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier concernant l'indice ou toutes ses données. Refinitiv ne sera en aucun cas responsable pour toute perte de profits, dommages spéciaux, indirects, accessoires ou consécutifs même si notifié de la possibilité de tels dommages.

FEDERAL FINANCE GESTION, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 6 500 000 euros, Siège Social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest - Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n° GP 04/006 du 22 mars 2004 - TVA : FR 87 378 135